

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2023

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le **22 février 2023** à 18h00.

PERSONNES PRÉSENTES :

Siège #1 - Madame Nadine Demers
Siège #2 - Monsieur Sylvain Pillenière
Siège #4 - Monsieur Robert Péloquin
Siège #5 - Monsieur Pierre Lemay
Siège #6 - Monsieur Marin Groleau

PERSONNE(S) ABSENTE(S) :

Siège #3 - Monsieur Philippe Jean

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Jean Bergeron, maire.

Madame Sandra Bélanger, directrice générale & greffière-trésorière, participe à la rencontre.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

39-02-2023

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Robert Péloquin
Appuyé par Marin Groleau

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - SUJETS À DISCUTER**
 - 3.1 -** Embauche probatoire - Coordonnateur des loisirs
 - 3.2 -** Embauche probatoire - Trésorière adjointe
 - 3.3 -** Octroi - Feux d'artifices
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

3 - SUJETS À DISCUTER

40-02-2023

3.1 - Embauche probatoire - Coordonnateur des loisirs

Considérant que le conseil municipal, par la résolution 14-01-2023, a autorisé l'ouverture de postes en loisirs et à la trésorerie;

Considérant que le comité de dotation a rencontré les candidats le 15 février 2023;

Il est proposé par Nadine Demers

Appuyé par Robert Péloquin

Que le conseil municipal, à la suite des recommandations du comité de dotation, procède à l'embauche de M. Simon Lacharité à titre de coordonnateur des loisirs;

Que M. Lacharité soit engagé à titre probatoire pour une année qui prendra fin le 27 février 2024, et par la suite, selon les évaluations probatoires, pourra être recommandé pour un poste permanent;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

41-02-2023

3.2 - Embauche probatoire - Trésorière adjointe

Considérant que le conseil municipal, par la résolution 14-01-2023, a autorisé l'ouverture de postes en loisirs et à la trésorerie;

Considérant que le comité de dotation a rencontré les candidats le 15 février 2023;

Il est proposé par Sylvain Pillenière

Appuyé par Pierre Lemay

Que le conseil municipal, à la suite des recommandations du comité de dotation, procède à l'embauche de Mme Sabrina Marion à titre de trésorière adjointe;

Que Mme Marion soit embauchée à titre probatoire pour une année qui prendra fin le 27 février 2024, et par la suite, selon les évaluations probatoires, pourra être recommandée pour un poste permanent;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

42-02-2023

3.3 - Octroi - Feux d'artifices

Considérant que la tenue des feux d'artifice « L'Éclat printanier » est une activité prisée par les citoyens de notre municipalité et des municipalités limitrophes;

Considérant la présentation de la logistique de l'activité et de la collaboration du service de Sécurité incendie Lotbinière-Leclercville et Loisirs Lotbinière inc. pour la gestion de la circulation et des personnes;

Il est proposé par Robert Péloquin

Appuyé par Sylvain Pillenière

Que le conseil municipal octroie à Pyromax l'autorisation de déployer un spectacle pyrotechnique dans la route Commerciale le 25 mars 2023;

Que le conseil municipal souligne, compte tenu les importantes augmentations tarifaires, l'apport complémentaire au budget de cette activité de Loisirs Lotbinière Inc. et de Mme Isabelle Lecours, député de Lotbinière-Frontenac;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

43-02-2023

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Nadine Demers

Et résolu unanimement de lever la présente séance à 18 h 20.

Constat

Par sa signature, le Maire reconnaît qu'il approuve chacune des résolutions et conséquemment, qu'il renonce à l'exercice de son droit de veto.

Jean Bergeron
Maire

Sandra Bélanger
Directrice générale & greffière-trésorière

FIN DU PROCÈS-VERBAL